

COMMUNIQUE RELATIF A L'ACCORD **RPT/UFC (26 mai 2010 - 26 mai 2015) :**

Cinq ans dans le cours de l'histoire tumultueuse du Togo, c'est peu. Mais cinq ans à l'aune des attentes d'un peuple, c'est énorme. Aussi l'Union des Forces de Changement voudrait avant tout féliciter le peuple togolais pour sa patience, sa compréhension. Il témoigne ainsi de son ardent désir de paix, de réconciliation et d'alternance pacifique.

A l'heure du bilan, l'Union des Forces de Changement constate que le récent scrutin présidentiel a été des plus apaisés, justes, transparents et salué par la communauté internationale.

Certes, les négociations pour les réformes constitutionnelles et institutionnelles n'ont pas abouti au résultat escompté. Mais la réconciliation est un processus fermement engagé, dont les travaux de la Commission Vérité Justice et Réconciliation ont balisé la voie.

La commémoration du 13 janvier 1963 depuis quelques années dans le recueillement et le respect de la mémoire de feu Président Sylvanus OLYMPIO assassiné ce jour-là en est une illustration encourageante. Les réformes constitutionnelles et institutionnelles viendront sans doute renforcer ce processus de réconciliation nationale.

Avec le retour des partenaires financiers et techniques rassurés par cet accord, l'œuvre de reconstruction nationale et de consolidation du tissu national, vaste chantier aussi, a été amorcée et se poursuit.

N'était-il pas nécessaire de commencer à réhabiliter toutes les infrastructures qui sont à la base de tout développement ? Les grandes infrastructures de communication, routes, voies ferrées, vont faciliter la circulation des produits agricoles à l'intérieur du pays et rendre leurs prix abordables pour tous. Leur raison d'être est d'abord de consolider la sécurité et la qualité alimentaire des Togolais.

N'était-il pas nécessaire de réhabiliter et de construire des écoles et des centres de santé pour les enfants, relève de demain, dont l'éducation est sacrée ? N'était-il pas nécessaire d'initier la gratuité de l'école pour les couches les plus défavorisées du pays, au nom de la solidarité et de la réconciliation ?

Certes, la jeunesse togolaise semble sacrifiée, car le chômage en frappe encore beaucoup de ses éléments. Mais la promotion de l'emploi a été érigée en priorité et la Stratégie de Croissance Accélérée pour la Promotion de l'Emploi (SCAPE) met en place progressivement les structures pour absorber ces énergies disponibles et les mettre au service du développement national.

Le Programme de Volontariat National (PROVONAT), qui a été transformé en Agence pour lui donner les atouts de mieux servir la jeunesse togolaise est une manifestation concrète de la volonté du gouvernement de relever ce défi du chômage des jeunes. Mais peut-on semer et récolter aussitôt ? Toute œuvre sérieuse et fructueuse a besoin de temps pour se révéler, pour qu'on en jouisse pleinement.

Les Médias se sont réunis en Etats généraux l'année dernière pour diagnostiquer leurs maux et proposer au gouvernement des solutions. Le respect des libertés se manifeste à travers les incessantes marches et revendications de tous ordres. La réforme de l'Armée et des services de sécurité déploie progressivement les moyens nécessaires pour sa pérennité. Le relèvement du SMIG est effectif.

Des réajustements de rémunérations ont été effectués dans la santé et dans la fonction publique en général. Une partie des indemnités de départ à la retraite à ceux qui ont loyalement servi le pays a été payée. Bref, tous ces facteurs témoignent que depuis le 26 mai 2010, les autorités togolaises ont pris en compte les objectifs de l'Accord signé ce jour-là, même si les attentes exprimées ne sont pas totalement satisfaites dans certains cas. Pouvaient-elles l'être totalement ? Le gouvernement, qui est le coordonnateur du développement national ne peut faire que ce qui est possible dans cette perspective. Le possible a été fait. Ce qui reste à faire confirme la validité de cet Accord pour les prochaines années.

En effet, le chantier des réformes constitutionnelles et institutionnelles attend que la bonne volonté des différents acteurs politiques du pays le fassent avancer, qu'il s'agisse de la décentralisation, qu'il s'agisse de la limitation des mandats ou du scrutin à deux tours pour la présidentielle.

Tous ces défis seront relevés. Mais ils ne peuvent l'être que dans un climat de confiance et de respect mutuel entre les acteurs politiques. C'est pourquoi l'Union des Forces de Changement, à l'occasion des cinq ans de l'Accord qu'elle a signé avec le RPT aujourd'hui UNIR appelle la classe politique togolaise à œuvrer à l'instauration de ce climat de confiance et de respect pour que les fils du dialogue soient renoués et que l'ensemble des défis qui restent à relever le soit pour favoriser une alternance politique pacifique.

L'Union des Forces de Changement, malgré le lourd tribut qu'elle a payé en signant cet accord, reste convaincue que la voie qu'elle a choisie est la meilleure voie de

salut,pour faire du Togo un havre de paix et de prospérité, rêve de nos aïeux : faire
du Togo, l'or de l'Humanité.

ETERNEL BENISSE LE TOGO
ABLONDE ! ABLONDE ! ABLONDE GBADJA !

Lomé, le 26 mai 2015

Le Bureau Directeur